



## L'AUTOMATISATION : UN CRITÈRE D'ARBITRAGE À L'ÈRE DU COVID

À Paris, le 22 septembre 2020 – Si la crise économique liée à la Covid 19 semble aujourd'hui peser davantage sur l'emploi que la menace de la robotisation, cette dernière est en réalité plus prégnante que jamais. **Avec les investissements adaptés, 61% des compétences mobilisées aujourd'hui par les Français ont le potentiel d'être automatisées, selon Boosters, spécialiste de la transformation du travail. Une donnée cruciale susceptible d'influencer l'arbitrage des plans de restructuration à venir.**

Menée sur plus de 13 000 compétences et 3000 métiers, cette étude en appelle à la responsabilité collective des entreprises et alerte sur la mise en place urgente et nécessaire de plans de formation à grande échelle.

« Les mesures prises dans les prochains mois auront un impact décuplé sur l'avenir du marché du travail. Encore soutenues par les aides de l'État, les entreprises ont moins d'un an pour anticiper les effets de la crise, repérer les métiers les plus sujets à l'automatisation, déterminer le niveau de formation requis pour remplacer les compétences en déclin et faciliter la requalification de leurs employés. » explique Vincent Lebunetel, CEO de Boosters, co-fondateur et Vice-président de l'Observatoire des Métiers du Futur

### AUTOMATISATION : DÉJÀ TOUS CONCERNÉS

Longtemps l'apanage de l'industrie et des tâches les moins qualifiées, l'automatisation s'étend aujourd'hui à toutes les strates de la population. Au regard des technologies actuelles, un métier est automatisable, en moyenne, à hauteur de 59%. **Cela signifie que plus de la moitié du temps de travail effectué par les Français pourrait être délégué à une machine.**

Si les jeunes et les seniors sont tout aussi concernés par le chômage, ils ne sont pas égaux face à la robotisation. **On constate ainsi une corrélation négative entre l'automatisation et la séniorité de l'emploi.** Les 60 ans et plus, arrivés au terme de leur carrière, présentent un indice d'automatisation de 54%, le plus faible parmi les tranches d'âge. Les jeunes travailleurs - moins de 25 ans - qui présentent un taux d'automatisation de 62%, sont à l'inverse beaucoup plus à même de voir leurs missions déléguées à des machines.

Si le secteur secondaire présente, sans surprise, le potentiel de robotisation le plus élevé (72%), **le secteur tertiaire, qui concentre plus de 20 millions de personnes en France (soit six fois plus), n'échappe pas à la tendance avec un taux d'automatisation de 57%. Le niveau d'études et le statut de cadre protègent moins que la typologie des missions et la prépondérance des soft skills.** Si les métiers du juridique (indice de 40%) et les services RH (indice de 45%), sont relativement épargnés, les ingénieurs pourraient voir leur métier automatisé à hauteur de 53%.

« Notre étude montre que tous les métiers sont susceptibles d'être réinventés. Même les métiers de directeur ou d'infirmière présentent un indice d'automatisation proche de 50%. Je ne crois pas au remplacement de l'humain par la machine mais il est certain que nos métiers seront amenés à évoluer. » précise Vincent Lebunetel, CEO de Boosters, co-fondateur et Vice-président de l'Observatoire des Métiers du Futur

## **LES FEMMES SONT MOINS TOUCHÉES PAR L'AUTOMATISATION**

**Si les femmes sont nombreuses à occuper des postes peu qualifiés – théoriquement plus sujets à la robotisation – elles sont paradoxalement moins menacées que les hommes par les nouvelles technologies. En moyenne, leurs métiers sont automatisables à hauteur de 55%. C'est cinq points de moins que pour les hommes, un écart significatif au regard de l'échantillon considéré (25 millions de travailleurs).**

Cette différence s'explique par la représentation élevée d'hommes dans des secteurs comme la construction, le transport, la manutention ou l'entretien - dont les indices d'automatisation sont très largement supérieurs à la moyenne - mais aussi par le type de compétences déployées par les femmes dans l'exercice de leur profession. Les métiers du soin, du social, du service à la personne et de l'enseignement impliquent un nombre élevé d'interactions humaines et une mobilisation permanente des « soft skills ». Deux qualifications que les machines sont incapables d'assumer. À titre d'exemple, le métier d'aide-soignant, occupé à 91% par des femmes, possède un indice d'automatisation de 9 points inférieur à la moyenne des métiers (50% vs 59%).

« La crise du Covid 19 et le confinement ont rebattu les cartes. Surreprésentées dans le milieu médico-social, les femmes ont rappelé l'utilité intrinsèque à leurs professions. On a pu observer un basculement des perceptions sous la forme d'une revanche des qualités humaines sur les compétences purement techniques. Les métiers du « care », pourtant si peu considérés, sont encore irremplaçables. Ils seront les derniers concernés par l'automatisation. » ajoute Vincent Lebunetel, CEO de Boosters, co-fondateur et Vice-président de l'Observatoire des Métiers du Futur

## **LA PROMESSE D'UNE REQUALIFICATION PAR LA FORMATION**

« Il faut démystifier l'IA. Le remplacement de technologies devenues obsolètes par des technologies émergentes n'est pas un phénomène nouveau ni un problème en soi, c'est sa rapidité et notre inaction en matière de formation qui menace l'emploi » prévient Vincent Lebunetel, CEO de Boosters, co-fondateur et Vice-président de l'Observatoire des Métiers du Futur

À l'heure actuelle, la durée de vie d'une compétence est de cinq ans. Le Forum Économique Mondial ne s'y trompe pas. Pour endiguer l'impact de l'automatisation sur l'emploi, il appelle à une « révolution de la formation » visant l'actualisation des compétences de plus d'un milliard d'individus avant 2030. La proportion est colossale. Rien qu'en France, **le nombre d'actions de formation nécessaire au remplacement des compétences en déclin est de l'ordre de 100 millions. Or, le nombre de formations actuellement dispensées dans l'hexagone ne dépasse pas les 25 millions** – la plupart étant consacrées à des mises à niveau de type obligatoire (santé, sécurité, environnement de travail...).

Pour préserver l'économie et endiguer l'accroissement du chômage, il est crucial de prioriser les profils les plus exposés à l'automatisation de leurs compétences. Une donnée encore difficilement accessible aux entreprises. Il s'agira ensuite d'allouer les budgets de formation

nécessaires leur requalification, en misant sur les savoirs les plus à même d'être mobilisés dans le paysage professionnel de demain.

### **Méthodologie**

Étude menée sur 13 000 compétences et 3112 métiers sur la base d'un ensemble de données combinant le projet européen ESCO, O\*NET, la classification de l'Organisation Internationale du Travail et des référentiels de branches et de métiers exercés par les utilisateurs de Boostrs.

L'indice d'automatisation a été établi à partir des quatre scores d'automatisation définis par Duckworth et al. Ils ont été convertis en pourcentages puis soumis à une régression polynomiale (non linéaire) pour déterminer l'indice d'automatisation correspondant à chacun de ces scores ;

<b>Score d'automatisation</b>	<b>Interprétation</b>	<b>Indice d'automatisation</b>
1	Tâche non automatisable	0%
2	Tâche très peu automatisable	25%
3	Tâche hautement automatisable	75%
4	Tâche complètement automatisable	100%

Un métier est défini par les tâches qui le composent, tâches elles-mêmes réalisées grâce à des compétences. Boostrs a choisi d'évaluer la part de compétences automatisables pour chaque métier afin de déterminer sa possible automatisation.

### **A propos de Boostrs**

Spécialiste de la transformation du travail, Boostrs offre un écosystème de solutions permettant aux DRH et Dirigeants d'entreprise d'évaluer l'impact de l'évolution des métiers sur leurs collaborateurs et d'identifier les actions à mettre en œuvre (formation, reclassement...) pour accompagner efficacement la transformation de leur organisation. De la cartographie de compétences à la dynamisation de la mobilité interne, Boostrs dépoussière la GPEC en la rendant simple et dynamique.

---

### **Contact presse**

Marine Bryszkowski

06 66 29 16 98

[marine.bryzkowski@boost.rs](mailto:marine.bryzkowski@boost.rs)